

Chef-fe de projet Architecte environnement (H/F) en Contrat à durée indéterminée.

I. A propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitements de données mis en œuvre par l'Atelier.

II. Description du poste

Le poste est à pourvoir au sein de l'équipe d'études. Cette équipe d'une quarantaine de personnes est composée d'urbanistes, d'architectes, d'ingénieurs, de géographes, de statisticiens, d'économistes, de sociologues et de géomaticiens. Chaque année, l'équipe réalise plus de 40 études ou rapports et accompagne de nombreux projets.

Sous la responsabilité d'un directeur d'études, le/la chef-fe de projet aura pour mission de prendre en charge des études et des travaux inscrits au programme annuel de travail de l'Apur de l'expression des besoins à la validation finale.

Il/elle est responsable de sa production ainsi que de tous les travaux rendus nécessaires à la production des études, dont il a la charge, dans un objectif de qualité, de délai et de coût. Le/la chef-fe de projet peut produire directement certains travaux du programme annuel de travail ou simplement contribuer à des travaux menés par d'autres directeurs d'étude, en fonction de son expertise.

Les chef-fes de projet sont en lien avec tous les collaborateurs de l'Apur pour réaliser les études et travaux dont ils ont la responsabilité. En externe, les chefs de projet sont en lien avec des partenaires de l'Apur qui s'inscrivent directement dans les études et travaux dont la responsabilité leur a été confiée.

III. Missions principales :

Dans le champ des études portant sur la connaissance d'une ville durable, l'Apur réalise un ensemble de travaux visant à documenter et réaliser des études prospectives sur les transformations des tissus urbains existants, afin d'apporter aux pouvoirs publics les éclairages nécessaires à la prise de décision. Ces travaux sont réalisés dans un cadre partenarial avec notamment la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, les Etablissements Publics Territoriaux, Paris Habitat, GPA, EPAURIF, APHP, ...

Les travaux ces dernières années ont porté à la fois sur les transformations des grands ensembles des années 70, de l'habitat pavillonnaire, des ZAE, des quartiers de gare du Grand Paris et aussi sur des analyses thématiques liées à la ville zéro carbone.

Dans le programme de travail 2021-2022, le travail engagé sur la ville et les bâtiments existants s'intensifie à travers l'accompagnement pour le PLU bioclimatique parisien et des études menées sur les tissus urbains et l'environnement avec l'enjeu de leur performance environnementale (climat, énergie, économie circulaire...) et taux d'usages augmentés (bati, toits, sous-sols...).

Sous la responsabilité du directeur d'études, le/la chef-fe de projet :

- Contribue à la conception globale de l'étude en réalisant la fiche projet et en coordonnant les interfaces entre les différentes parties prenantes.
- Met en œuvre l'organisation de travail définie avec le directeur d'étude, en lien avec les outils de suivi des projets définis par l'Apur
- Anticipe, gère et traite en temps réel les aléas liés à la réalisation de l'étude en conservant la confiance du/des partenaires et en associant le directeur d'études et les membres de l'équipe projet
- Conçoit et rédige les documents de diagnostic, d'analyse et de synthèse

- Communique sur l'avancée de l'étude et assure un reporting régulier ou à échéance définie auprès du directeur d'études
- Est garant de la qualité et des délais des livrables
- Peut être amené à encadrer une équipe en fonction des études dont il a la charge
- Présente les travaux réalisés aux partenaires

IV. Profil du candidat

➤ Compétences requises pour la tenue du poste

- Connaissance et capacité d'expertise sur les sujets traités à l'Apur et plus spécifiquement sur les questions de transformations des tissus urbains existants et avec une bonne connaissance des acteurs et des sources de données réglementaires.
- Maîtrise des méthodologies d'études quantitatives et qualitatives, maîtrise des méthodes en analyse des données spatiales et environnementales, appétence pour les études prospectives
- Communication orale et écrite, capacités rédactionnelles et représentation graphique
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité de développement prospectif
- Capacité de gestion de projet
- Adaptabilité et flexibilité
- Rigueur et Organisation
- Sens relationnel
- Travail et animation d'équipe

➤ Formation initiale

Bac+5/6 Architecte, solide expérience de 8 ans à 10 ans sur les questions de transformations de tissus urbains liées aux enjeux environnementaux et climatiques

Maîtrise des logiciels de bureautique et graphique : pack office, ARC GIS ou équivalent

V – CONTRAT

CDI de droit privé soumis aux statuts du personnel de l'Apur (à la disposition des candidats), poste à pourvoir rapidement

VI – CONDITIONS

Le poste est localisé –15 rue Jean-Baptiste Berlier, 75013 PARIS
La rémunération sera liée à l'expérience et aux diplômes

VII – CONTACT

Les personnes intéressées par le poste sont invitées à adresser une lettre de motivation accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivations à :

candidatures@apur.org